

## **Avis d'appel d'offres N° 04/2024**

### **Projet d'aménagement et de viabilisation du lotissement sis à Cité Riadh-Beja (lot VRD)**

L'Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Éducation (l'OLPME) lance un appel d'offres national N°04/2024 pour la réalisation des travaux d'aménagement et de viabilisation du lotissement sis à Cité Riadh-Beja (lot VRD).

Les entreprises agréées par le Ministère de l'Équipement et de l'habitat, spécialité VRD0 ou R0 catégorie 1 ou plus, et intéressées par cet avis peuvent se procurer le dossier d'appel d'offres en ligne sur le système national des achats publics « TUNEPS » pour ceux qui sont enregistrés sur ce système.

Les offres doivent être présentées conformément à l'article 8 du C.A.O et doivent obligatoirement être envoyées à travers le système des achats publics en ligne.

La caution provisoire du montant **de cinq mille dinars (5000Dt)** valable 120 jours à compter du jour suivant la date limite des réceptions des offres, doit être obligatoirement envoyée sous pli fermé et scellé par la poste et recommandé ou par rapide-poste ou déposé directement au bureau d'ordre de l'OLPME contre récépissé, au nom de Monsieur le Directeur Général de l'OLPME, à l'adresse suivante :

**Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Éducation  
40, Boulevard Béchir SFAR – Tunis 1006**

Et portant la mention suivante :

**«A ne pas ouvrir, Appel d'Offres N°04/ 2024 – Travaux d'aménagement et de viabilisation du lotissement sis à Cité Riadh-Beja (lot VRD)»**

Le dernier délai de réception des offres est fixé pour **le 12 novembre 2024 à 10h00 du matin.**

L'ouverture des offres reçues sur le système des achats publics en ligne « TUNEPS » et l'enveloppe contenant la caution provisoire se réalisera en une seule séance publique **le 12 novembre 2024 à 11h00 du matin** au siège de l'OLPME à l'adresse sus-indiquée.

Les représentants des soumissionnaires assistant à cette séance doivent être munis de leurs cartes d'identité nationale et présenter une procuration portant signature légalisée.

Les soumissionnaires resteront liés par leurs offres durant 120 (cent-vingt jours) à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.